

PRIMES DE TECHNICITE 2011

Corps de l'inspection du travail et de la formation professionnelle

Montant forfaitaire annuel : 2 500 €

Montant mensuel pour un agent à temps plein : 208,33 €

Corps des contrôleurs du travail

Montant forfaitaire annuel : 1 600 €

Montant mensuel pour un agent à temps plein : 133,33 €